



NOM :		Prénom :		H	F	Né(e) le :	
Adresse							
		Code Postal :		Ville :			
Adresse mail (vous dispense de fournir une enveloppe timbrée)				Souhaitez-vous faire une démonstration au gala le samedi 29 mai 2021 ?			
				OUI		NON	
Téléphone (mobile de préférence) :				Tarif étudiant/scolaire		Participation Comité d'Entreprise	

COURS - Option(s) choisie(s) cocher la ou les cases						
Professeur	Niveau	Jour	Horaire	Lieu	Option(s)	Durée
Thierry BRAULT	N3	Lundi	19:30-21:00	Park Nevez 2*	Latino-Rock	
	N1	Mercredi	19:00-20:30	Le Rusquet	Latino-Rock	
	N2	Mercredi	20:30-22:00	Le Rusquet	Latino-Rock	
	N1	Jeudi	19:00-20:00	Park Nevez 1*	West-Coast Débutants	
Annie PRAT	N2 – N3	Lundi	19:00-20:30	Park Nevez TA*	Standard (45') Rock-Latines (45')	
	N1 – N2	Lundi	20:30-22:00	Park Nevez 1*	Société-Rock	
	Line Choré	Mardi	19:10-20:10	Le Rusquet	Chorégraphie Danse en Ligne **	
	N1 – N2	Mardi	20:15-21:15	Le Rusquet	Danse en Ligne	
Robert MADEC	Enfants (à partir de 8 ans)	Mercredi	17:30-18 :15	Park Nevez TA		
	Formation Standard en couple	Mercredi	18:30-20:00	Park Nevez TA*	Standard	
	Niveau 5-6	Jeudi	19:00-20:30	Park Nevez TA*	Standard (45') Latines (45')	
	Niveau 6-7	Jeudi	20:30-22:00	Park Nevez TA*	Latines	
Entraînements libres uniquement (40€ à l'année)					<b>TOTAL DURÉE</b>	

\* "TA" : Salle du Tir à l'Arc, "1" "2" : Salles N°1 et N°2 au rez-de-chaussée | \*\*4 ans expérience danse en couple ou solo

- **Entraînement libre** : Lundi 14h30-17h00 à Buhulien / Jeudi 18h00-19h00 Park Nevez salle n°2.
- **Entraînement libre ou stage** : Samedi 18h00 - 20h00 (créneau partagé avec CDSLTL), Salle de Tir à l'arc Park Nevez.

**CONDITIONS D'ADHÉSION A L'ASSOCIATION LDL**

- Accepter le règlement intérieur en signant la fiche d'inscription.
- Régler le montant correspondant à la formule tarifaire choisie (chèque-numéraire-ANCV-coupons sport)
- Fournir **obligatoirement** une photo d'identité (pour les nouveaux adhérents).
- Fournir **obligatoirement** un certificat médical ou une attestation d'aptitude (si certificat médical de moins de 3 ans) à la pratique du sport
- Fournir **obligatoirement** une autorisation parentale pour les mineurs.
- Fournir **obligatoirement** une enveloppe affranchie à l'adresse de l'adhérent (pour ceux qui ne disposent pas d'adresse mail)

**Les inscriptions seront closes le 5 octobre (cours d'essai en septembre uniquement)**  
**Seuls les dossiers COMPLETS (cf. règlement intérieur) seront acceptés.**

Durée cumulée des cours	Plein tarif	Tarif étudiant/scolaire
0H45	79€	70€
1H00	97€	79€
1H30	130€	106€
2H00	160€	130€
Pour d'autres durées voir tableau sur le site ou s'adresser à un membre du CA		

# RÈGLEMENT INTERIEUR

## 1. Conditions sanitaires liées à la Covid-19 :

- Port du masque obligatoire pour les +11 ans, Lavage des mains en entrée et sortie de cours, pas de changement de partenaire durant toute l'année (pas plus de 2 partenaires par danseur/danseuse)

## 2. Inscription aux cours de danse et aux entraînements libres.

- Les cours et les entraînements libres sont réservés aux adhérents de LDL.
- Tout adhérent participant à un cours doit être **inscrit** à ce cours.
- Pour avoir accès aux salles pour les entraînements libres, les adhérents non inscrits à un cours doivent s'acquitter de la cotisation "Entraînements libres".

## 3. Règlement des cours

Le règlement des cours s'effectue **pour l'année**. Le jour de l'inscription, l'adhérent choisit son mode de paiement, en une fois ou en trois fois. Dans le second cas il remet 3 chèques **datés du jour de l'inscription** qui seront encaissés comme suit :

- Premier chèque : le 10 octobre de l'année courante. (Cotisation + 1/3 du prix des cours),
- Second chèque : le 10 décembre de l'année courante. (1/3 du prix des cours),
- Troisième chèque : le 10 février de l'année suivante. (1/3 du prix des cours).

## 4. Remboursement d'un cours : Aucun remboursement n'est effectué pour **convenances personnelles**. Seules les demandes de **remboursement avec justificatif (professionnel, médical)** sont prises en compte. Tout trimestre commencé est dû intégralement.

5. Le bureau de l'association LDL se réserve le droit de **modifier l'organisation des cours** ou de les **supprimer** si un cours est suivi par trop peu d'adhérents ou pour toute autre raison importante.

6. Chaque groupe élit un ou plusieurs correspondants chargés d'assurer la liaison entre le bureau et les élèves.

7. Par mesure de sécurité, **les jeunes enfants** ne sont pas admis dans les salles pendant les cours.

8. Il est demandé aux adhérents de LDL de **respecter leurs créneaux horaires** de début et de fin des cours afin de ne pas déranger les autres associations.

9. Il est **interdit de fumer** et de vapoter dans les salles de cours.

10. Il est **interdit d'organiser des "pots" dans les salles de cours de la Maison des Sports**.

11. Le port de chaussures de danse est préconisé, les chaussures spécifiques sont **obligatoires dans les salles de danse avec parquet**.

Il est interdit d'utiliser les sorties de secours pour rentrer et sortir des salles de danse.

12. Le port de **bracelets et bagues** pouvant occasionner des blessures est déconseillé.

## 13. L'association LDL décline toute responsabilité :

- En cas de vol, d'oubli ou de perte d'objet personnel dans les salles de cours ou les salles de fêtes.
- En cas de report des cours suite à des causes indépendantes de sa volonté.
- En cas d'utilisation des locaux en dehors des plages figurant au planning LDL.

## 14. L'association LDL a souscrit une assurance responsabilité civile.

15. L'association LDL est affiliée à la **Fédération des Sports de Danse (FSD)**.

16. Les **vidéos** sont seulement autorisées en **fin de cours** (pas pendant le cours) et sur **accord obligatoire de l'enseignant**.

J'ai noté que la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux Associations d'une Fédération Sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et que cette garantie m'est acquise.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et l'accepter.

Je règle mon adhésion et mes cours par  chèque  numéraire  chèque vacances et/ou coupons sports

Je joins un certificat médical (ou attestation) d'absence de contre-indication à la pratique du sport

Je signe l'attestation de protocole sanitaire ci-jointe.

Je fournis une enveloppe affranchie à mon adresse (si absence d'adresse mail).

Je suis nouvel adhérent et fournis une photo d'identité.

## Droit à l'image pour la promotion de LDL

J'accepte que mon image sous forme de photo ou de vidéo soit éventuellement utilisée sur le site internet ou sur les supports promotionnels de l'association.

Je refuse et j'en informe le responsable du site internet, le photographe ou le caméraman.

A Lannion, le / /2020

Signature de l'adhérent (des parents pour les mineurs)  
précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"

## Attestation Protocole sanitaire à signer pour chaque adhérent à LDL

Je soussigné(e)

Nom :


Prénom :

Cours suivi(s) :

- Certifie avoir pris connaissance du protocole sanitaire lié à la crise sanitaire du Covid-19 élaboré par LDL et m'engage à le respecter
- M'engage à rester chez moi en cas de symptômes du Covid-19 (toux, difficultés respiratoires, fièvre...)
- M'engage à ne pas venir à un cours si une personne de mon entourage présente les signes du Covid-19
- M'engage à ne pas déposer de recours en cas de contamination, l'association ayant mis en place un protocole sanitaire validé par la Ville (cf. ci-dessous).
- M'engage à désinfecter les sanitaires du Rusquet si je les utilise.

Date : le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :



**LDL** LOISIRS DANSE  
LANNION

**Protocole sanitaire lié à la crise sanitaire du Covid 19**  
destiné à nos professeurs et nos adhérents

Référent Covid 19 : Jocelyne Le Roux

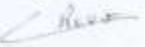
Conditions d'accès au cours de danse :

- Port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans (non fourni par l'association) dans les salles et dans l'enceinte de l'établissement
- Désinfection des mains obligatoire à l'entrée et sortie du cours (mise à disposition de gel hydroalcoolique par l'association)
- Pas de poignée de mains ou d'embrassade pour se saluer
- Enregistrement de votre présence pour chaque cours (une feuille de présence sera disponible à l'entrée de la salle et à cocher par le référent du cours)
- Pas de rotation des couples dans les cours pour l'année, un danseur pourra avoir 2 danseuses uniquement sur la base du volontariat.
- Limitation du nombre de participants par salle en fonction de la superficie pour respecter la distanciation :
  - Park Nevez, salles de danse N°1 et N°2 : pas plus de 25
  - Salle du tir à l'arc : pas plus de 40
  - Le Rusquet : pas plus de 25
  - Buhulien : pas plus de 20
- Aération obligatoire des salles entre chaque cours.
- Désinfection du matériel utilisé par les professeurs avec un virucide NF 14476 fourni par l'association.

Protocole validé par le conseil d'administration de Loisirs Danse Lannion

Le 1<sup>er</sup> septembre 2020

Pour le CA, Jocelyne Le Roux



Ass. LOISIRS DANSE  
LANNION  
Association des sports  
Park Nevez  
22300 Lannion  
N° Sca 329 205 841 9025F

